



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT D'INDRE & LOIRE – ARRONDISSEMENT DE TOURS

Mairie de NEULLÉ-PONT-PIERRE

RÉUNION DU 10 FEVRIER 2015

Conformément à la loi, chaque membre du Conseil Municipal a été convoqué individuellement à la réunion du Conseil Municipal du 10 février 2015 à 20h00, à la Mairie, sous la présidence de M. JOLLIVET, Maire.

Nombre de conseillers

- en exercice : 19
- présents : 15
- votants : 18
- absents : 4
- exclus : 0

L'an deux mille quatorze, le 10 février 2015 à 20h00.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Michel JOLLIVET, maire.

Etaient présents : Philippe ALBERT, Jean-Michel BALAGUER, Brigitte BUREAU, Josette COUTY, Brigitte FERIAU, Ingrid HOLLARD, Christian GILLET, Michel JOLLIVET, Gilbert MAGNAN, Frantz MENON, Anne ROY, Christophe ROY, Nadège RUCINSKI, Muriel SABAROTS, Stéphanie SEGUI-JOURDANT.

Absent(s) excusé(s) : Dominique LACHAUD, qui donne procuration à Gilbert MAGNAN et Denis ROCHETTE qui donne procuration à Brigitte FERIAU, David ROUSSEAU, qui donne procuration à Christophe ROY, Séverine VEZIN.

Anne ROY a été nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- ❖ Désignation d'un membre au sein de la commission Communication de la CCGC
- ❖ Approbation des nouveaux statuts de la Communauté de Communes
- ❖ Remboursement des frais kilométriques des conseillers municipaux
- ❖ MARPA : augmentation du montant journalier et du montant horaire de l'aide à la personne
- ❖ Autorisation de signature de la convention de servitude souterraine (SIEIL)
- ❖ MSP : CRST demande de prise en charge au 1^{er} février 2015
- ❖ Vote de la subvention annuelle à l'association Les Bambins de Prévert
- ❖ Financement de l'ALSH pendant la période probatoire

DETERMINATION DE LA DATE DU PROCHAIN CONSEIL

RAPPORT DES COMMISSIONS

INFORMATIONS DIVERSES

QUESTIONS DIVERSES

M. JOLLIVET, Maire, ouvre la séance à 20h10.

- ❖ Désignation d'un membre au sein de la commission Communication de la CCGC

Le Conseil Municipal, a désigné Mme Ingrid HOLLARD en tant que membre titulaire au sein de la commission communautaire Petite enfance – Enfance – Jeunesse et reporté la désignation d'un membre au sein de la commission communautaire Communication.

- ❖ Approbation des nouveaux statuts de la Communauté de Communes

La modification des statuts de la CCGC, ont modifié la partie « Action sociale » comme suit :

Enfance : la communauté exerce la compétence enfance. A ce titre elle assure les actions suivantes : les accueils collectifs de mineurs, déclarés accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) auprès des services de l'Etat, accueillant des enfants à partir de 3 ans (sauf dérogation des services du Conseil Général) pendant les congés scolaires (vacances) et les mercredis après-midi à compter de la fin du temps scolaire.

❖ **Remboursement des frais kilométriques des conseillers municipaux**

Les remboursements de frais ne concerneront que les conseillers municipaux (excluant le Maire et les adjoints, qui perçoivent déjà une indemnité), et sur ordre de mission validé par le Maire.
Le remboursement sera fait sur la base du barème fourni par le ministère de la fonction publique.

❖ **MARPA : augmentation du montant journalier et du montant horaire de l'aide à la personne**

Considérant la nécessité d'augmenter les recettes de la MARPA, il convient de procéder à la réévaluation du montant journalier de l'accueil temporaire (de 57 € à 59 €) ainsi qu'à la réévaluation du montant horaire de l'aide à la personne (de 18 € à 19 €) à compter du 1er mars 2015.

❖ **Autorisation de signature de la convention de servitude souterraine (SIEIL)**

Il s'agit d'un projet d'enfouissement de ligne à haute tension sur la Commune ainsi que sur Sonzay. Sont impactés le CR68, le CR78 et la rue du Mortier aux Moines. Le projet est porté par le SIEIL.

❖ **MSP : CRST demande de prise en charge au 1^{er} février 2015**

Le Contrat régional de solidarité territoriale (CRST) remplace les contrats de Pays, contrats de villes moyennes, et Cœur de village. Il est établi pour une durée de 5 ans. Le Conseil Municipal a fait une demande d'éligibilité dans le cadre de la recherche de financements pour la construction de la MSP.

❖ **Vote de la subvention annuelle à l'association Les Bambins de Prévert**

Une subvention de 15 000 € a été accordée à l'association. Il s'agit d'une mesure d'urgence, le vote des autres subventions aura lieu ultérieurement.

❖ **Financement de l'ALSH pendant la période probatoire**

L'ouverture de l'ALSH durant une période probatoire a été autorisée jusqu'au 2 juillet 2015, à l'issue de laquelle l'ALSH, sous réserve de remplir les conditions de remplissage, pourra être repris par la Communauté de Communes.
Le Conseil Municipal a décidé d'apporter son soutien financier à l'association les Bambins de Prévert pendant la période probatoire.

DETERMINATION DE LA DATE DU PROCHAIN CONSEIL

La prochaine séance aura lieu le 3 mars.

RAPPORT DES COMMISSIONS

Le représentant de la commune a présenté le compte rendu de la commission communautaire Action économique – Polaxis. Il a été ajouté que l'entreprise dont l'installation est prévue prochainement, est une entreprise classée ICPE (recyclage et récupération de mercure).

INFORMATIONS DIVERSES

- Elections départementales des 22 et 29 mars :

Il convient de prévoir les permanences des bureaux de vote les 22 et 29 mars 2015 par trinôme.

- Aire d'accueil des gens du voyage :

Afin de permettre d'accélérer la procédure, un échange de parcelles va être proposé aux propriétaires.

- Parking de salle des associations :

La commune va financer les 7 places de parking supplémentaires.

- Ecole primaire :

Une visite par les sapeurs pompiers est prévue le 19 février 2015.

- Commission générale sur les finances

Elle aura lieu le lundi 23 février 2015 à 19h30.

- Collège :

Le conseil d'administration du SICP a décidé de sursoir à l'appel des frais de fonctionnement auprès des communes adhérentes pour l'année 2015. Cela représente 1777,40€ d'économie pour la commune de Neuillé-Pont-Pierre.

- Incendie aux ateliers municipaux :

Le sinistre résulte d'un court circuit sur le véhicule électrique. Le tractopelle et le véhicule électrique sont détruits, la voiture de police et le camion sont en réparation, et la remorque passe en décontamination. Les communes de Charentilly et Sonzay ont prêté respectivement un utilitaire et un tracteur.

L'expertise aura lieu le 3 mars 2015.

QUESTIONS DIVERSES

- Local jeunes :

Peut-on demander aux jeunes qui fréquentent la salle un bandeau du genre TAG à apposer sur la façade pour agrémenter et signaler la salle ?

La commune peut-elle prévoir des places de parking devant le local, car les marques au sol sont effacées ? Parking voiture, arrêt minute, parking vélos... afin d'assurer la sécurité.

- Circulation des vélos rue Maintenon :

Aucun panneau de signalisation ? Où en est la demande faite lors du dernier conseil municipal ?

- Formation des élus par l'Association des Maires :

Autrefois tous les conseillers municipaux étaient destinataires des invitations. Aucune information n'est transmise depuis les élections.

- Renégociations des emprunts :

Il faudrait étudier prêt par prêt et banque par banque pour mesurer la faisabilité et les économies possibles sur les remboursements futurs.

- Panneau devant l'école Jacques Prévert :

Le nécessaire doit être fait la semaine prochaine.

- Panneau ancienne caserne des pompiers :

A retirer, car n'est plus d'actualité.

- Factures d'eau potable :

La facture doit arriver fin février. Les personnes prélevées le seront à partir de février. L'échéancier sera sur 10 mois.

Attente de voir le creusement des puits

« ils taupent avec un furet.... » heureusement qu'il n'y a pas de lapins...

Panneaux de signalisation rue maintenant (calés ce soir à voir avec STA Nord ouest)

La séance est levée à 22h40.

Le Maire,

Michel JOLLIVET